

MENTIONS LEGALES

EDITEUR DU SITE

ALPES RESSOURCES
SARL au capital de 10.800€
RCS Grenoble B502261480
Siège social : 45, rue Paul Guerry – 38470 VINAY
Contact email : info@alpes-ressources.com – tel : 04 76 38 41 53

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Olivier LE BAIL, gérant

HEBERGEMENT

OVH
RCS Roubaix-Tourcoing 42476141900045
Siège social : 2, rue Kellermann – BP 80157 – 59053 ROUBAIX CEDEX 1

CREDITS

Conception, graphisme, développement et hébergement du site : ALPES RESSOURCES

GENERALITES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 dite « Informatique et Libertés », les traitements de données à caractère personnel par ALPES RESSOURCES ont été déclarés auprès de la CNIL sous le numéro **1720859 v 0**.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 dite « Informatique et Libertés », le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Pour exercer ce droit, il peut adresser sa demande en s'adressant à Alpes Ressources, 45 rue Paul Guerry – 38470 VINAY.

LIENS HYPERTEXTES

Les liens hypertextes insérés sur le site en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet, ne sauraient engager la responsabilité du Alpes Ressources.

RESPONSABILITE

La responsabilité de Alpes Ressources ne peut être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des CGV du fait du Client, ou d'un fait insurmontable ou imprévisible de tout tiers au contrat.

Ayant la maîtrise de ses besoins et connaissant précisément son contexte, le Client est seul responsable de la pertinence, de l'opportunité, de l'adéquation, de l'adaptation, du choix et de l'utilisation des Produits et services souscrits. En conséquence, Alpes Ressources ne pourrait être tenue responsable de l'usage des Produits et services par le Client, ce dernier étant seul responsable de l'utilisation desdits Produits et services par lui-même en interne ou vis-à-vis de tout tiers.

Si toutefois, la responsabilité de Alpes Ressources était établie notamment dans l'insuffisance ou l'inexactitude du contenu d'un Produit et service, les conséquences pécuniaires qui en découleraient seraient en tout état de cause limitées au remboursement du montant du Produit et service payé par le Client. Ainsi, dans l'hypothèse où la responsabilité de Alpes Ressources pourrait être engagée, et ce, notamment en cas de manquement avéré à ses obligations, le montant de la réparation des dommages et/ou préjudices subis par le Client et liés directement audit manquement de Alpes Ressources ne pourra en tout état de cause excéder le prix des Produits et services acquittés par le Client.

Alpes Ressources ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect, résultant notamment de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les Produits et services, de tout défaut, virus, délai d'accès ou de transmission, interruption ou disparition de fichiers.

En aucun cas, Alpes Ressources, ne saura être tenue pour responsable d'une perte de données ou d'une détérioration liée à ces données.

Force majeure

La responsabilité de Alpes Ressources ne peut être engagée en cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil, et notamment reconnu en tant que tel par la jurisprudence des cours et tribunaux français. Seront notamment considérés comme éléments imprévisibles, irrésistibles et extérieurs, une décision gouvernementale ou légale, une guerre, une guerre civile, un sabotage, une inondation, une perturbation dans les sources d'approvisionnement (tels que, par exemple et sans que cette liste soit limitative, les minutes de télécommunication, l'électricité et l'essence), une épidémie, une grève, un lock-out, un arrêt ou un incident de machines, un ou plusieurs virus informatiques, une attaque d'un ou plusieurs pirates, un incendie, une explosion, une désintégration du noyau atomique, une irradiation provenant du rayonnement ionisant, une panne d'ordinateur, un blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques, une remise en cause des principes cryptographiques ou tout autre événement indépendant du contrôle d' Alpes Ressources. Alpes Ressources informera le Client de tout retard résultant d'un cas de force majeure et prendra toutes les mesures pour y remédier.

Si le retard causé par la force majeure dépasse 90 jours, la résiliation sera de droit pour chacune des parties étant convenu que le paiement restera dû pour les obligations déjà accomplies et les parties solderont leurs comptes en conséquence, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité de quelque nature que ce soit.